Université Grenoble Alpes

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 13 janvier 2020

ORDRE DU JOUR

1. **Désignation de deux personnalités extérieures par la CFVU à titre personnel**
2. **Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la formation**
3. **Questions diverses**

Président·e de séance			
Florence CHARBONNIER, Doyenne d'âge de la CFVU			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Florence CHARBONNIER	X		
Virgile CHASSAGNON			Jacky CUVEX-COMBAZ
Nicolas DOUAY	X		
Pascale HOFFMANN	X		
Thierry KLEIN	X		
Sophie LAMBERT-LACROIX	X		
Véronique MOLINARI	X		
Michèle ROMBAUT			Sylvie MARTIN-MERCIER
Nicolas TERZI	X		
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jean BRETON	X		
Jennifer BUYCK	X		
Fanny COULOMB			
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS	X		
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Céline PASCAL	X		
Laurence VIANES			Véronique MOLINARI
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Karine HERTZLER	X		
Souad HOUAMA	X		
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA	X		
Richard MONVOISIN			Souad HOUAMA
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Catherine BOLZE (T)			
En attente d'une suppléante			
Sylvie VIANNET (T)			
En attente d'une suppléante			

Collège D : Étudiants			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Bartimée BOSSON (T)	X		
Elsa DURIEZ (S)			
Joséphine BOURGEOIS (T)	X		
Antonin BECKER (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)	X		
Gregor DAVID (S)	X		
Martin COSTE-CLEMENT (T)	X		
Yasmine TOUHAMI (S)	X		
Noémie DUTILLEUL (T)			
Salaheddine MOKHTARI (S)	X		
Alexis FAYOLLE (T)	X		
Benjamin PELLIEUX ABRAM (S)	X		
Marie FERNANDEZ (T)	X		
Mathis MORIN (S)	X		
Nicolas GIROD (T)			Séverin CONSTANT-MARMILLON
Hanane BOURKHA (S)			
Sacha GOUILLET-VEUX (T)			Marie FERNANDEZ
Clara ARDOUIN (S)			

Collège D : Étudiants (suite)			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jason GUERINOT (T)			
Bastien ROISSE-MERLIN (S)	X		
Nathan JAEGER (T)			Alexis FAYOLLE
Nicolas THOMAS (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Charlène DELACOUR (S)			
Loona MOURENAS (T)			
Ali BOUZIANE (S)	X		
Olivier OCCELLO (T)	X		
Juliette BODIN (S)			
Elise PAUCOD (T)	X		
Diane IVALA-MENDOME (S)			
Hugo PREVOST (T)	X		
Charlotte AUDIBERT (S)			
Raphaël PUYGRENIER (T)	X		
Amandine DUVAL (S)			
Mathilde RORATO (T)	X		
Emeline TRASBOT (S)			

Invités permanents			
Invité·e	**Fonction**	**Présent·e**	**Excusé·e**
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA	X	
Jacky GHODBANE	Agent comptable		X
Joris BENELLE ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant	X	
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué Formation	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe Formation	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Océane DA COSTA RODRIGUES	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEFI ou son adjointe	X	
Arnaud COEFFIER ou son adjointe	Directeur de la DMAP ou son adjointe	X	
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe	X	
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe	X	
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI	X	

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l’aide de boîtiers de vote électroniques.

1. Désignation de deux personnalités extérieures par la CFVU à titre personnel

→ Présenté par Florence CHARBONNIER

2. Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la formation

3. Questions diverses

1. Désignation de deux personnalités extérieures par la CFVU à titre personnel

Sont proposés :

- FRUSTIE Marc (par la liste EPUI),
- GELDHOF Nathalie (par la CGT),
- PINEL Didier (par la liste SGEN-CFDT UNSA).

Présentation des personnalités extérieures proposées

Jean BRETON présente la candidature de Marc FRUSTIE, récapitulant son curriculum vitae. Il indique que les élus de la liste EPUI soutiendront les candidatures de Messieurs FRUSTIE et PINEL.

Gwenaël DELAVAL présente la candidature de Nathalie GELDHOF, récapitulant son curriculum vitae. Il propose de maintenir cette candidature, puis, le cas échéant, de demander à la Région ou au rectorat de désigner un homme pour respecter la parité prévue par les statuts concernant les personnalités extérieures. Il indique que la CGT a rencontré Nathalie GELDHOF et assure que cette dernière sera assidue aux séances de la commission.

Joséphine BOURGEOIS : Les élus étudiants de l'UNEF vont voter en faveur de Nathalie GELDHOF car la parité a été mise en place pour que les femmes soient davantage présentes dans le monde politique.

Sylvie MARTIN-MERCIER présente la candidature de Didier PINEL, récapitulant son curriculum vitae. Elle indique que le périmètre professionnel de ce candidat s'étend à la Drôme et l'Ardèche, ce qui permettrait un lien avec ces territoires relativement éloignés. Elle indique que les élus de la liste EPUI soutiendront également la candidature de Marc FRUSTIE.

Jennifer BUYCK : Je trouve étonnant que l'on n'ait pas la possibilité de voter contre une personnalité dans les modalités de vote qui sont prévues.

Joris BENELLE : Nous avons toujours procédé ainsi pour le vote des personnalités extérieures, ou même l'élection du Président. C'est d'ailleurs comme cela qu'ont lieu les élections municipales.

Jennifer BUYCK : Je suis élue au Conseil national des universités (CNU) où le refus de vote est possible.

Florence CHARBONNIER indique que le vote aura lieu selon le protocole prévu.

Alexis FAYOLLE : Les élus d'InterAsso prennent position pour les candidats proposés par les listes EPUI et SGEN-CFDT UNSA.

Gwenaël DELAVAL : Les personnes qui soutiennent la candidature de Marc FRUSTIE peuvent-elles expliquer comment ce dernier va pouvoir organiser son temps par rapport à son travail de Directeur général d'Euromaster pour réellement participer aux travaux de la CFVU ? Quel lien souhaite-t-il avoir avec l'Enseignement supérieur et la Recherche ?

Jean BRETON : Je ne l'ai pas rencontré personnellement. Il nous paraît intéressant de désigner quelqu'un du secteur privé au sein de la CFVU étant donné que nos formations sont en parties destinées à former des personnes à l'entreprise.

Gwenaël DELAVAL : J'aimerais avoir l'avis de quelqu'un qui a rencontré Marc FRUSTIE, ce qui n'est visiblement le cas de personne dans cette salle.

- Délibérations -

Désignation de deux personnalités extérieures par la CFVU à titre personnel

Les personnes suivantes sont proposées pour siéger à la CFVU en tant que personnalités extérieures :

- Marc FRUSTIÉ, candidature proposée par la liste EPUI
- Nathalie GELDHOF, candidature proposée par la CGT
- Didier PINEL, candidature proposée par la liste SGEN-CFDT UNSA

Les candidatures sont soumises au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	44
Membres présents	34
Membres représentés	7
Nombre de votants	41
Voix en faveur de Marc FRUSTIÉ	27
Voix en faveur de Nathalie GELDHOF	14
Voix en faveur de Didier PINEL	29
Abstentions	12

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire désigne à la majorité de ses membres présents et représentés, Marc FRUSTIÉ et Didier PINEL membres de la CFVU en tant que personnalités extérieures désignées à titre personnel.

Cf. Annexes 1

Gwenaël DELAVAL : Au nom de la CGT, je regrette l'issue de ce vote. Nous sommes censés être ici pour débattre et non pour voter automatiquement selon des consignes.

Jennifer BUYCK : Au nom de la FSU, je regrette que 27 personnes aient trouvé bon de voter pour un candidat que nul n'a rencontré et peut-être même avec lequel personne n'a simplement discuté.

Yassine LAKHNECH : Par courrier, je peux rappeler aux personnalités extérieures les attentes de la commission, c'est-à-dire une certaine assiduité, une implication dans les dossiers et dans la vie de l'instance.

Gwenaël DELAVAL : La CGT s'est entretenue pendant 2 heures avec Nathalie GELDHOF. Est-ce qu'il vous paraît raisonnable, à vous la liste EPUI et à tous ceux qui ont donné leur voix à Marc FRUSTIE, de voter tous comme un seul homme pour la candidature de quelqu'un que vous n'avez jamais rencontré ?

Yassine LAKHNECH : Je n'ai pas souhaité intervenir dans la proposition de personnalités extérieures pour les commissions du CAc, afin de respecter la procédure. Je peux prévoir un moment de discussion avec ces personnalités extérieures lorsqu'elles participeront à la prochaine séance.

Gwenaël DELAVAL : Il aurait fallu le faire avant qu'elles soient élues. Je trouve inquiétant pour le fonctionnement futur des conseils le fait de présenter une candidature sans être capable de la défendre, puis de voter en sa faveur alors qu'aucune réponse n'a pu être apportée aux questions posées.

Thierry KLEIN : Je suis de la liste EPUI, et je trouve insultant que l'on puisse dire que j'ai voté simplement ce qu'on m'a dit de voter alors que j'ai voté selon mes convictions propres.

1. Désignation de deux personnalités extérieures par la CFVU à titre personnel

2. Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la formation

→ Présenté par Florence CHARBONNIER

3. Questions diverses

2. Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la formation

➢ Le président de l'UGA propose David DECHENAUD pour assurer les fonctions de vice-président chargé de la formation.

Yassine LAKHNECH indique proposer une équipe politique équilibrée, notamment au niveau de la représentation des disciplines et des composantes académiques, et de la parité. Par ailleurs, le choix des personnes s'est effectué selon les critères suivants : l'implication pour la vie collective et l'établissement, les valeurs, et le sens de la rigueur.

David DECHENAUD présente sa candidature pour assurer les fonctions de vice-président chargé de la Formation.

UNIV. GRENOBLE ALPES

Située au cœur d'un territoire de renommée internationale pour son excellence scientifique et technologique, **Univ. Grenoble Alpes** réunit des institutions académiques et des centres de recherche pour offrir aux étudiants et collaborateurs **un projet d'enseignement supérieur et de recherche complet, innovant et pluridisciplinaire**.

David Dechenaud – Candidat VP formation et vie étudiante

- Docteur en droit privé et sciences criminelles, professeur à Grenoble depuis 2009.

- Nombreuses responsabilités pédagogiques et scientifiques exercées : directeur de formations de niveau licence et master ; co-directeur d'une unité de recherche labellisée « équipe d'accueil » (conduite d'une campagne d'accréditation - Centre de recherches juridiques, EA 1965) ; vice-doyen puis doyen de la Faculté de droit de Grenoble (2012-2020).

- Importante activité pédagogique : chargé d'enseignement en licence comme en master, dans le cadre de la Faculté comme dans celui du service des enseignements transverses de l'UGA.

- Maintien d'une importante activité de recherche : direction de recherches collectives (contractuelles et éditoriales), membre du comité de lecture de plusieurs revues à dimension nationale, publications régulières d'un ouvrage, d'articles, de contributions et d'analyses de décisions judiciaires en droit pénal et procédure pénale.

Valeurs

La construction d'une politique de formation ne peut se concevoir qu'**avec l'ensemble des collègues** qui animent et mettent en œuvre cette politique.

Aussi la vice-présidence formation et vie étudiante doit-elle travailler en contact étroit et permanent avec les **composantes académiques**, mais aussi avec les **composantes élémentaires** (UFR, Ecoles, Instituts, départements).

Un **conseil des licences** et un **conseil des masters** devront également être créés, afin de réunir périodiquement les responsables de formation pour présenter et co-construire la politique de formation de l'établissement.

La **commission formation et vie universitaire**, instance centrale de décision de la stratégie de formation de la nouvelle Université Grenoble Alpes, se verra soumettre l'ensemble des initiatives. Je souhaite qu'elle soit également un lieu de proposition en amont, de discussion et d'évaluation de la pertinence et de la qualité de nos actions.

David DECHENAUD indique la composition prévisionnelle de l'équipe politique de la Vice-présidence Formation :

- Chargé·e de mission Vie étudiante
- Chargé·e de mission Formation continue et professionnalisation
- Chargé·e de mission Orientation et accompagnement des étudiants
- Chargé·e de mission Études de santé
- Chargé·e de mission Déploiement de la démarche compétences
- Chargé·e de mission Accompagnement pédagogique

Valeurs

- Importance du lien formation-recherche

- Des formations qui doivent être ouvertes sur la société et le monde

- Des formations inclusives

- La vie étudiante au service de la réussite des étudiants, de leur projet de formation et de professionnalisation

- Une politique de formation ambitieuse pour l'UGA-EPE

Engagements

1. Renforcer l’accompagnement de tous les personnels participants à la mise en œuvre de notre mission de formation et reconnaître leur investissement

2 . Faire de la politique en matière de vie étudiante et de campus une priorité

3. Proposer des formations inclusives et œuvrer pour la réussite des étudiants

4. Soutenir le développement de formations ouvertes sur le monde et sur la société ainsi que sur les autres disciplines

5. Faire de l’université l’institution vers laquelle les actifs se tournent pour revenir en formation

Thierry KLEIN : Je suis très inquiet au sujet de l'incidence que pourraient avoir les Ecoles universitaires de recherche (EUR) sur les formations. Il semble que le vice-président Formation précédent était complétement absent des discussions à ce sujet.

David DECHENAUD : L'autoévaluation des formations est terminée. Je pense que le futur vice-président Formation devra dans les prochains mois être le principal acteur politique de la question de l'accréditation. Ce dossier devra être pensé avec celui du dossier SFRI et des EUR (existant et projets). Les EUR sont des projets liés à la formation et à la progression de l'étudiant depuis la formation initiale jusqu'à l'insertion dans le monde de la recherche. Je pense donc que cela relève de la mission du Vice-président Formation que de s'y impliquer totalement.

Bastien ROISSE-MERLIN : Il y a actuellement une montée de la colère des étudiants, avec notamment des blocages. Que proposez-vous pour écouter les étudiants au sujet de leurs problèmes de précarité, de conditions d'études ? Quelles sont les solutions concrètes de l'UGA qui s'affiche comme étant une « université ouverte sur le monde » ?

David DECHENAUD : Lorsque je parle de formations ouvertes sur le monde, je souhaite insister sur l'importance d'ouvrir nos formations sur l'international, ce qui soulève notamment la question des droits d'inscription des étudiants étrangers. La problématique de précarité des étudiants doit être prise en charge par le vice-président Formation et le chargé de mission Vie étudiante, en lien avec les organismes extérieurs tels que le CROUS pour accompagner les projets qui pourraient être menés – dans la limite de ce qui relève de la compétence de l'université. Des projets tels que les AGORAés ont été portés, et nous pouvons sans doute aller plus loin. L'université a une mission d'identification des publics fragiles et notamment des publics paupérisés. Certains étudiants sont dans l'obligation de travailler pour financer leurs études ; il faut que nous soyons conscients des enjeux que cela représente pour eux.

Bastien ROISSE-MERLIN : Quels engagements concrets prenez-vous pour lutter contre la précarité étudiante ?

David DECHENAUD : Il existe des dispositifs qui permettent par exemple aux étudiants nationaux ou étrangers de poursuivre leurs études en master, en les aidant financièrement. Je pense qu'ils doivent être maintenus et encouragés. Il s'agit d'une problématique d'ensemble, avec des difficultés liées au logement, à l'arrivée sur le sol national et à l'accueil à l'université pour les étudiants étrangers, aux ressources financières pour pouvoir décemment se consacrer aux études… Il s'agit donc d'une prise en charge globale qui ne peut pas être assurée uniquement par l'université.

Joséphine BOURGEOIS : Il y a actuellement une mobilisation des étudiants contre la réforme des retraites. Que préconisez-vous pour les reports des partiels et des cours qui ont été votés en assemblée générale d'UFR ?

David DECHENAUD : Si je suis élu vice-président, je ne prendrai pas de décision consistant à imposer à l'ensemble des composantes le report de l'ensemble des examens ou des cours se déroulant sur la période concernée. Il est nécessaire de tenir compte de la grande diversité des situations auxquelles nous avons à faire face. Le fait que les étudiants puissent être des acteurs d'une prise de décision en la matière, tel que cela a eu lieu, me paraît tout à fait raisonnable. Il est de la responsabilité de chacune des composantes concernées, des UFR voire des départements, de se prononcer en la matière.

Jennifer BUYCK : Est-il possible d'empêcher l'augmentation des frais d'inscription, notamment à l'INP ? Si oui, comment ? Quel est votre point de vue sur la nouvelle loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) ? Notamment par rapport aux 192 heures statutaires qui ne sont plus mentionnées, à la modulation de nos services entre enseignement et recherche qui sera à la discrétion des établissements sans l'accord du principal intéressé, et à la rémunération au forfait des heures complémentaires.

David DECHENAUD : Il est de la responsabilité de l'établissement, de son président et de l'ensemble des vice-présidents, de tenir compte du

contexte législatif dans lequel nous nous situons. Aucun candidat à une vice-présidence ne pourrait prendre l'engagement de ne pas respecter le contexte législatif. L'établissement peut néanmoins, potentiellement via la CFVU, défendre une conception de ce que doivent être les universités en France et ses implications, en particulier les droits d'inscription. L'établissement doit utiliser tous les moyens en son pouvoir pour faire en sorte que la détermination de ces droits d'inscription, notamment lorsqu'ils sont fixés nationalement, ne fasse pas échec au projet de formation de tout étudiant qui se présente pour s'insérer dans une filière de formation de l'université. Grenoble INP est un établissement composante avec une situation statutaire particulière vis-à-vis de l'UGA dont il faudra tenir compte. Par ailleurs, l'IEP a adopté depuis quelques années la méthode de calcul des droits d'inscription d'autres IEP, selon laquelle ces droits sont modulés en fonction des ressources de l'étudiant. Je serais très favorable à ce qu'un tel modèle soit préféré à celui de la détermination des droits d'inscription non réfléchie au regard du profil de l'étudiant. Nous sommes dans un établissement public expérimental (EPE) ; dès lors que nous avons des établissements composantes riches de diverses façons de concevoir leur politique de tarification, je pense qu'il faut que nous prenions le temps de faire un état de la diversité des pratiques pour s'efforcer de retenir celle qui paraît la plus respectueuse de l'inclusion à laquelle je m'engage.

Concernant les problématiques du projet de loi, je ne les ai pas évoquées car elles ne concernent pas spécifiquement la formation, mais aussi la recherche et les ressources humaines. Je pense que ce sera au vice-président en charge des ressources humaines de prendre une position forte à ce sujet. Je considère que la question est de savoir quelle carte de formation nous sommes susceptibles de porter au regard de notre capacité d'encadrement et de notre mission d'accueillir les étudiants. Il y a ici le souci d'assurer un équilibre pour les enseignants-chercheurs entre les missions d'enseignement et celles de recherche, et de ne pas ajouter un nombre d'heures complémentaires à ceux qui ne le souhaitent pas, et dans tous les cas pas au-delà de ce qui risque de les conduire à se désengager totalement de leurs autres missions. Il y a en la matière des dispositifs qui existent déjà. Quant à la modulation de service, je considère que le nécessaire accord du collègue concerné est une garantie qui nous est accordée, garantie que je serai tout à fait favorable à défendre.

Virginie ZAMPA : Dans le contexte de mobilisation actuelle, le fait de laisser les directeurs de composante décider du maintien ou non des examens a pour conséquence de pénaliser les étudiants en difficulté financière, ne résidant pas à Grenoble et dépendant de la SNCF, donc n'ayant pas la possibilité de venir aux examens. Que peut-on faire par rapport à ce qui s'est fait jusqu'à présent ? Comment ne pas pénaliser nos étudiants ?

David DECHENAUD : La situation des UFR voire des diplômes est très variable. Il est important que les directeurs de composante, qui sont au plus près des étudiants considérés, puissent prendre une décision éclairée pour savoir si le report est nécessaire ou non. Je pense qu'il faut inciter au report si celui-ci peut être réalisé dans de bonnes conditions, sans mettre en péril le bon fonctionnement de l'année universitaire, car les conséquences que peuvent avoir les reports ne sont pas neutres y compris pour les services administratifs qui doivent reprogrammer les épreuves. En revanche, quand une épreuve a été maintenue et qu'un étudiant se trouve en situation avérée de ne pas avoir pu participer à une épreuve pour une raison liée au contexte de contestation, je pense que cet étudiant doit être en mesure de le faire valoir auprès de celui qui a pris la décision, en l'occurrence le directeur de composante, de manière à ne pas être considéré comme défaillant à cet examen ou pénalisé par rapport au CROUS s'il est boursier.

Virginie ZAMPA : Si vous êtes élu et que les étudiants ne sont pas entendus auprès de leur directeur d'UFR, pourrons-nous donc leur dire de s'adresser directement à vous ? En effet, le directeur de composante prend la décision de maintenir l'examen puis de considérer ou non que l'étudiant est défaillant. Il faudrait peut-être que quelqu'un d'extérieur puisse donner son avis.

David DECHENAUD : Lorsque le président ou le vice-président laisse les directeurs de composante décider du maintien ou du report des épreuves, je pense qu'il a la responsabilité de les accompagner dans la décision qu'ils prennent. Si les étudiants sont associés à cette prise de décision, tel que cela a été le cas jusqu'ici, je ne suis pas sûr qu'il soit utile pour eux de solliciter le président ou le vice-président. Par ailleurs, ma porte restera ouverte à tout étudiant ou à tout représentant étudiant.

Gwenaël DELAVAL : Des reports d'examens ont d'ores et déjà été décidés dans certaines UFR. Il faut qu'ils aient lieu dans de bonnes conditions, qui ne pénalisent ni les étudiants, ni les gestionnaires de scolarité, ni les enseignants. A la demande des enseignants de reporter les examens prévus pendant les journées de mobilisation, la direction de l'ARSH a opposé le fait que le calendrier n'était pas décidé par la composante mais par la CFVU. Est-ce qu'en tant que vice-président Formation, vous pouvez proposer que le calendrier soit adapté, notamment en étendant d'une semaine la période d'examens, afin que le report des examens puisse avoir lieu dans de bonnes conditions ?

David DECHENAUD : La question du calendrier universitaire est complexe, et se posera également par rapport à l'interdisciplinarité qui est aujourd'hui difficile à réaliser, les semaines « projets » n'ayant jamais véritablement pu être mises en œuvre par un certain nombre d'UFR. Nous avons un calendrier qui se déroule de manière très serrée, avec des semestres constitués de 8 à 10 semaines alors que l'année comporte 12 mois. Nous pourrons imaginer ensemble d'autres modalités, même si j'attirerai votre attention sur les conséquences que peut avoir un décalage comme celui d'organiser les jurys de deuxième session après le 14 juillet.
Concernant les reports d'examens décidés récemment, je pars du principe que les composantes concernées se sont assurées, en amont de leur décision, de la possibilité de permettre aux étudiants de rattraper cette semaine dans de bonnes conditions.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Dans votre profession de foi, vous évoquez le travail avec les composantes académiques et les composantes élémentaires. Dans le cadre de la construction de la politique Formation, comment comptez-vous intégrer et porter la voix des UFR qui n'appartiennent pas à une composante sans personnalité morale (CSPM)?

David DECHENAUD : Je considère que la politique de la Formation devra se construire au sein de la CFVU et que le dialogue qui sera mis en place par la vice-présidence Formation devra concerner toutes les composantes élémentaires, qu'elles fassent partie ou non d'une CSPM. Les composantes qui sont hors CSPM en ont fait le choix de manière éclairée. Il appartient au président de savoir comment les informations et les discussions qui ont lieu au sein du directoire vont être transmises, et comment les composantes élémentaires hors CSPM vont être associées à ces décisions. Il se posera également la question de savoir si ces composantes sont définitivement, à long terme ou à moyen terme destinées à ne pas appartenir à une CSPM ou si le contexte institutionnel est susceptible de changer. Par ailleurs, le conseil des directeurs de composante prévu par le Code de l'éducation doit réunir périodiquement les représentants des composantes élémentaires, sous la présidence du président.

Marie FERNANDEZ : Dans votre profession de foi et votre présentation, vous avez abordé énormément de sujets concernant l'université de Grenoble, et notamment le site de Saint-Martin-d'Hères. Il est temps de s'investir dans la politique de Formation et la vie estudiantine du campus valentinois.

David DECHENAUD : J'ai hésité à mettre en avant une ligne particulière pour le site valentinois dans ma profession de foi. Je ne l'ai pas fait car cela signifie que l'on considère que le site de Valence est suffisamment singulier pour être mis à part, or les propos que je tiens et les engagements que je prends – notamment au sujet de la vie étudiante – concernent l'UGA établissement public expérimental, et tous ses campus, y compris Valence.
Par ailleurs, le président envisage de proposer au Directoire puis au Con-

seil d'administration, la désignation d'un vice-président chargé du site de Valence, avec lequel les vice-présidents Formation et Recherche seront amenés à travailler en étroite collaboration.

Joséphine BOURGEOIS : Le report des partiels n'a pas été décidé par l'administration de l'UFR ARSH, mais par les étudiants qui ont voté à environ 200 voix pour et 100 voix contre. Il faudrait se prononcer maintenant pour l'éventuel ajout d'une troisième semaine d'examens, ou, a minima, de quelques jours d'examens la semaine prochaine.

David DECHENAUD : Ce sujet n'est pas à l'ordre du jour de la CFVU, je ne suis pas vice-président chargé de la Formation et je ne vais donc pas organiser un vote sur cette question. En outre, il faudrait faire un diagnostic précis de la situation qui doit se retrouver dans d'autres composantes. Par ailleurs, les mouvements sociaux ne sont pas terminés et le report qui pourrait être décidé serait susceptible d'être à nouveau différé. Il faudrait que j'aie une vision beaucoup plus large de cette question, une expertise plus importante sur les possibilités de report que l'établissement est en mesure de mettre en œuvre en fonction du calendrier universitaire, en lien avec la direction de l'UFR considérée.

Sylvie MARTIN-MERCIER : Dans la constitution de l'équipe politique Formation, où se situe la question de l'insertion professionnelle ? Que mettez-vous derrière la notion d'accompagnement ? Vous évoquez dans votre profession de foi un renforcement du lien lycée/enseignement supérieur ; comment envisagez-vous ce renforcement ? Comment imaginez-vous articuler un véritable travail pluridisciplinaire entre composantes pour aboutir à des formations riches et pas seulement à des recrutements de vacataires ?

David DECHENAUD : Je propose qu'il y ait une personne en charge de la formation continue, de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle, et un autre collègue qui soit plus particulièrement en charge de l'orientation, de l'accompagnement des étudiants, et de la liaison lycée/université (LLU). Ce sont deux missions qui ont un lien important entre elles, et je pense que le vice-président en charge de la Formation doit avoir la vision globale de ce que l'on propose à l'étudiant, de son entrée dans l'établissement, jusqu'à son insertion professionnelle. Concernant la LLU, la difficulté consiste à entretenir des liens étroits avec l'enseignement secondaire, dont les interlocuteurs sont très nombreux.

Sylvie MARTIN-MERCIER : Mènerez-vous ce travail en vous appuyant sur le réseau des référents de l'université ?

David DECHENAUD : Oui, néanmoins le périmètre de l'UGA a évolué avec la mise en place de l'EPE ; il faudra identifier les pratiques et avoir une politique plus forte et plus visible sur notre territoire pour les lycéens qui auront désormais un interlocuteur unique ou, en tous cas, la vision d'une université regroupant les poursuites d'études qui leur sont offertes au sein de l'enseignement supérieur public. Concernant l'interdisciplinarité, beaucoup de questions se posent en la matière. Je pense que la CFVU devra prendre un certain nombre de positions, particulièrement sur la question des dispositifs déjà existants et sur les définitions de la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, et la transdisciplinarité. Il faudra faire un diagnostic de ce qui existe, savoir quelles priorités nous voulons nous donner par exemple en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Enfin, il faudra savoir de quels leviers nous disposons pour permettre à tous les étudiants, y compris des sites éloignés, d'avoir accès à ces programmes pluri/inter/transdisciplinaires, car beaucoup encore ne peuvent pas participer aux semaines projets.

Jean BRETON : Nous sommes en train de travailler sur l'offre de formation 2021-2025 dans le cadre de l'accréditation, avec beaucoup de nouveautés, l'EUR, les CSPM, le calendrier assez contraint… Comment envisagez-vous le travail concernant l'offre de formation au niveau de la CFVU et de la vice-présidence Formation ?

David DECHENAUD : Je pense que le vice-président Formation devra consacrer toute son énergie entre le mois de janvier et la fin de l'année universitaire sur la question de la campagne d'accréditation. Je pense qu'il va falloir dans un premier temps faire un état de la situation, et définir ce qu'il est possible de proposer à la CFVU en termes de méthode

de travail et de calendrier. Il faudrait aussi pouvoir faire un retour à la CFVU de ce qui a déjà été engagé, par exemple lors des séminaires dimensions, et déterminer comment se saisir de ce travail pour l'intégrer dans la campagne d'accréditation. Par ailleurs, l'accréditation se porte à l'échelle du site de l'UGA EPE ; il faudra donc déterminer quels sont les bons interlocuteurs dans les établissements composantes, sachant que Grenoble INP renouvelle ses responsables politiques début février et que l'IEP change de direction le 1er février.

Emmy MARC : Quelle place allez-vous donner aux étudiants par rapport à la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement supérieur ? Comment les étudiants vont-ils être consultés pour le renouvellement des plaquettes de formation ?

David DECHENAUD : La partie basse de l'accréditation doit être votée par les conseils d'UFR dans lesquels siègent des représentants étudiants qui sont, je l'espère, saisis des projets sur lesquels l'UFR se prononce – notamment la carte de formation. La moitié des élus de la CFVU sont des étudiants ; il vous appartiendra, selon des modalités que nous pourrons définir ensemble, de prendre les informations qui vous semblent utiles auprès des communautés que vous représentez. La mise en place d'un comité d'usagers de l'université est envisagée et pourrait permettre aux élus et responsables politiques d'être éclairés par un certain nombre d'informations provenant des usagers (au sens large) ; ce serait aussi la possibilité de saisir l'avis des étudiants, parfois indépendamment des associations étudiantes.
Quant à la mise en place des réformes, sous réserve de l'obligation qu'a l'établissement de respecter les lois, être à l'écoute de l'avis des étudiants me paraît une évidence, et je l'envisage par le dialogue avec les élus de la CFVU, représentants de la communauté étudiante. Le vice-président étudiant aura vocation à travailler en très étroite collaboration avec le vice-président chargé de la formation et de la vie étudiante.

Gwenaël DELAVAL : Les étudiants sans papiers ont de plus en plus de mal à s'inscrire à l'université pour des raisons administratives car on leur demande leurs papiers. Pouvez-vous prendre l'engagement de faire en sorte que ces étudiants ne rencontrent plus aucune difficulté pour s'inscrire, qu'ils soient demandeurs d'asile ou non ?

David DECHENAUD : Je ne prendrai pas cet engagement si l'inscription en question est contraire à la législation en vigueur. En revanche, dès lors qu'elle est rendue possible par les textes législatifs et réglementaires, que nous puissions encourager l'accès de tous à l'enseignement supérieur français est un engagement que j'ai pris devant vous. La politique d'État s'impose à l'établissement, même si nous pouvons ne pas y adhérer pour un certain nombre de sujets – ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas les contester, les discuter, les critiquer auprès de ses représentants.

- Délibérations -

Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la formation

La candidature de David DECHENAUD pour assurer les fonctions de vice-président chargé de la Formation est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	33
Membres représentés	8
Nombre de votants	41
Voix favorables	25
Voix défavorables	12
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire désigne à la majorité absolue de ses membres présents et représentés, David DECHENAUD Vice-président en charge de la Formation.

Cf. Annexe 2

Gwenaël DELAVAL : Maintenant que vous êtes vice-président Formation, pouvez-vous vous prononcer pour la demande d'aménagement du calendrier afin que les partiels qui ont déjà été reportés puissent se tenir dans de bonnes conditions, pour le bien de tous les étudiants et de tous les personnels, qu'ils soient grévistes ou non ?

David DECHENAUD : Je m'engage, dès que je le pourrai (dans les prochains jours), à examiner, avec les UFR considérées et les services administratifs en charge, la problématique à laquelle vous faites référence afin de lui apporter une réponse.

Des étudiants entrent dans l'amphithéâtre et demandent à s'adresser aux membres de la CFVU .

Intervention d'un étudiant : Nous aimerions que la CFVU prenne position sur des sujets qui nous tiennent à cœur et vote des motions, notamment concernant le problème de la paye des vacataires dont nous souhaiterions qu'elle soit mensualisée.

Intervention d'une étudiante : Est-ce que la question de la loi LPPR a été évoquée, des positions ont-elles été exprimées ? Pour nous, il est important de marquer dès à présent notre opposition à ce projet de loi.

Intervention d'une étudiante : Enfin, nous souhaiterions revenir sur la question du report des partiels qui nous préoccupe beaucoup.

Florence CHARBONNIER : Toutes ces questions ont été évoquées, et je pense qu'elles font partie de l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission.

Intervention d'un étudiant : Avez-vous voté une motion indiquant qu'il y aura une troisième semaine de partiels ?

Florence CHARBONNIER : Non.

David DECHENAUD : Le paiement des vacataires n'est pas de la compétence de la CFVU ; en revanche, il me paraît important de transmettre votre préoccupation au service en charge de la mise en paiement de ces heures, et je me ferai volontiers le porte-parole de toutes les personnes qui doivent attendre 6 mois pour obtenir le paiement des heures qu'elles ont effectuées. Quant au projet de loi LPPR, j'ai bien entendu les préoccupations qu'il suscite, et je les porterai à la connaissance du président et des futurs vice-présidents Recherche et Ressources humaines. Enfin, le report des partiels n'est pas à l'ordre du jour de la présente séance ; j'ai néanmoins entendu l'urgence d'une prise de position rapide de l'établissement ou du vice-président, qui nécessite d'avoir connaissance de l'état de la situation, UFR par UFR, voire diplôme par diplôme, pour permettre aux étudiants de passer leurs épreuves dans de bonnes conditions.

Gwenaël DELAVAL : La CGT apporte tout son soutien aux demandes qui sont exprimées par les étudiants. Nous proposons que la CFVU se prononce maintenant pour l'aménagement du calendrier afin que le report des examens se passe dans de bonnes conditions pour les personnels et les étudiants. Ensuite, à charge au Vice-président Formation de mettre en œuvre cet aménagement-là.

David DECHENAUD : La CFVU n'est pas convoquée sur cet ordre du jour. Par ailleurs, vous voudriez que nous votions une proposition de solution sans que la CFVU ait été éclairée sur les données de la situation ni les conséquences de la décision que vous lui demandez de prendre.

Elue de la CFVU : Peut-on inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance la question du lien entre examens et mobilisations sociales, et la façon dont nous avons à la gérer collectivement ? Au niveau de ma composante, le directeur, que je remercie tout particulièrement, a décalé les examens, se retrouve en difficulté pour les reprogrammer et attend un soutien de votre part.

David DECHENAUD : Tout dépendra de savoir à qui la compétence de prendre une décision sur ces questions est attribuée. Par ailleurs, certaines questions doivent être résolues de manière rapide et je doute que nous soyons en mesure de convoquer la CFVU dans les délais

nécessaires.

Joséphine BOURGEOIS : Quand aura lieu la prochaine CFVU et comment planifie-t-on l'ordre du jour ? Ne peut-on pas voter maintenant pour savoir si ce point sera à l'ordre du jour de la CFVU ?

Yassine LAKHNECH : Vous voulez une position de l'établissement, une proposition sur la question. Nous allons le faire. Nous allons en parler très probablement au CA le 23 janvier, il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

Elue de la CFVU : Peut-on inscrire à l'ordre du jour de la prochaine CFVU qu'un point sera fait sur la situation ?

David DECHENAUD et Yassine LAKHNECH : Oui, bien sûr.

1. Désignation de deux personnalités extérieures par la CFVU à titre personnel

2. Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la formation

3. Questions diverses

→ Néant

La séance est levée à 15h05.

Annexes

1a – CV et lettre de candidature de Marc FRUSTIE
1b – CV et lettre de candidature de Nathalie GELDHOF
1c – CV et lettre de candidature de Didier PINEL

2 – Profession de foi de David DECHENAUD

Marc Frustié

marié, 2 enfants

FORMATION

Diplôme MBA, INSEAD, Fontainebleau, 1989

Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, service public, mention Félicitations du jury, 1978

Maîtrise de sciences économiques, Université de Paris 2, 1979

Maître de conférences puis directeur de cours séminaires (stratégie de l'entreprise) à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris de 1991 à 1996.

Langues : anglais et espagnol courant, allemand scolaire

2019- DIRECTEUR GENERAL EUROMASTER FRANCE (GROUPE MICHELIN)

Société de service, 500 Millions d'Euros de chiffre d'affaires, 400 sites dont 300 intégrés et 100 franchisés, 2500 salariés, leader français des négociants spécialistes de pneumatiques. Service des véhicules légers, poids lourds, engins agricoles et génie civil.

2016-2017 PRESIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE GENOYER

2009-2016 PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE KLOECKNER METALS FRANCE

2006-2009 DIRECTEUR GENERAL DU GROUPE AUTODISTRIBUTION

2003-2005 DIRECTEUR GENERAL DU GROUPE SOLVUS

1998-2003 DIRECTEUR GENERAL DU GROUPE POTAIN

1993-1997 PDG DE SOFITAM EQUIPEMENT, DG DE TOKHEIM EUROPE

1990-1992 CONSULTANT, McKINSEY & COMPANY

1987-1988 DIRECTEUR GENERAL DE SAMYA (GROUPE SOFITAM)

1980-1987 OFFICIER DE CARRIERE, LEGION ETRANGERE

Marc FRUSTIÉ le 9 Janvier 2020

Madame, Monsieur,

J'ai été informé que ma candidature était proposée pour siéger à la commission formation du Conseil académique de l'université Grenoble-Alpes en qualité de personnalité extérieure.

Par courrier, je confirme mon acceptation pour cette proposition et pour siéger dans le Conseil concerné.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations.

Marc Frustié

Nathalie GELDHOF
Professeure de Lycée Professionnel
chemin de Gerbetière
38 380 Saint Pierre de Chartreuse

Née à Saint Étienne, le 8 mai 1973

FORMATION / DIPLOMES :

2013 - 2014 : Concours et Titularisation PLP Génie Civile Construction Économie

Avril- Déc. 1995 : Formation d'Expert en CAO-DAO option Bâtiment
à l'université Joseph Fourier de Grenoble 1.

1994-1992 : DEUST Cadre Technique de Collectivités, Option " Cadre de vie".
Université Joseph Fourier de Grenoble 1.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

2013 – 2019 Formation Initiale
Professeure de lycée professionnel en Génie civile Construction Économie
Au Lycée des Métiers du Bâtiment Roger Deschaux de Sassenage
Au Lycée des Métiers du Bâtiment Porte des Alpes de Rumilly

2002 - 2013 Formation Continue
Formatrice «Génie Civile Construction Économie»
Au centre permanent du bâtiment du GRETA de Grenoble
- Pour tous les parcours CAP, et BP du dispositif ainsi que
- Pour les formations Solaire, CQP Solaire et gestion thermique et économique du bâtiment
- En 2006 pour la licence professionnelle conduite de travaux sur la partie marchés publics

1999- 2001 **Projeteuse en Infrastructure Transport / BTP**
Société d'ingénierie en urbanisme INGEROP (Grenoble)

1998 - 1999 : **Responsable du bureau de dessin d'une société de relevés de bâtiments.**
Formatrice sur logiciel AutoCAD et Arcadie
CADD CONSEIL (St Martin d'Hères)

RESPONSABILITES SYNDICALES en cours:

CESER Auvergne Rhône Alpes
Mandat de Conseillère Économique Sociale et Environnementale pour la CGT Auvergne Rhône Alpes
- Commission Enseignement supérieur, recherche, et innovation
- Commission Orientation, éducation, formation, parcours professionnels

Secrétaire Académique de la CGT Educ'Action Grenoble

Membre de la Commission exécutive de l'Union Départementale CGT

Élue au Conseil d'Administration du Lycée des Métiers du Bâtiment Roger Deschaux

Nathalie GELDHOF
chemin de Gerbetière
38 380 Saint Pierre de Chartreuse

A Grenoble le 09/01/2020

Objet: lettre d'acceptation de siéger à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Grenoble Alpes

Monsieur le président de l'université Grenoble Alpes,

Par ce courrier, j'accepte de siéger à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Grenoble Alpes en tant que personnalité extérieure.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes respectueuses salutations

Nathalie GELDHOF

Didier PINEL

Identité

Né le 19 août 1964, 55 ans
Marié, père de deux enfants
Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional hors classe
Ministère de l'Education nationale
Académie de Grenoble

4, place de Gordes
38000 Grenoble
di.pinel@orange.fr

Expériences professionnelles

- **Depuis juin 2019** : Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional Etablissements et Vie Scolaire de l'académie de Grenoble. Plus spécialement en charge des départements de l'Ardèche et de la Drôme. Référent académique pour les internats.
- **De septembre 2017 à juin 2019** : Délégué académique à la formation professionnelle et initiale, conseiller du recteur de l'académie de Grenoble. Responsable à ce titre des relations Ecole- Entreprise, de la carte des formations, du suivi et de l'accompagnement des GRETA et du pilotage des 5 Campus des métiers et des Qualifications de l'académie de Grenoble.
- **De septembre 2011 à septembre 2017 :** Proviseur des lycées Descartes et Maupassant de Fécamp, cité scolaire de 1850 élèves et 280 agents.
- **Septembre 2008-septembre 2011** : Proviseur du lycée professionnel Antoine-Laurent de Lavoisier du Havre (650 élèves et 98 agents encadrés). Grand établissement des métiers de l'Automobile situé en Zone d'Education Prioritaire.
- **Septembre 2003-septembre 2008** : Principal du collège Georges Brassens d'Épouville à proximité du Havre (550 élèves). Référent et formateur pour la mise en œuvre de la loi de 2005 portant sur la gestion décentralisée des personnels techniques des collèges et des lycées.
- **Janvier 1998-septembre 2003** : Proviseur-adjoint du lycée Porte Océane du Havre (1250 élèves)**.**Formateur académique pour la mise en œuvre de la réforme des lycées.
- **Septembre 1989- septembre 1997 :** Conseiller principal d'éducation stagiaire au lycée Jehan Ango de Dieppe puis titulaire au lycée Jean Prévost de Montivilliers. Représentant au Conseil Académique de la Vie Lycéenne, instance représentative des lycéens.

Missions supplémentaires sur des niveaux académique et national :

2020 : membre du comité technique du ministère de l'Education nationale pour l'élaboration de l'appel à projet « Internat du XXIème siècle **».**

2016-2018 : **membre de la mission nationale** d'appui aux Campus des métiers et des qualifications (DGESCO-DGESIP) en charge des dossiers liés au pilotage et à l'ouverture à l'international.

2015-2018 : **associé au groupe national d'experts** pour la mise en œuvre et la direction des Campus des Métiers et des Qualifications, réseaux d'acteurs de la formation et de l'économie. A ce titre, associé aux travaux du Conseil National Ecole Entreprise.

2014-2017 : **délégué académique** en charge du pilotage et de l'animation des 10 réseaux d'établissements de formation dans les domaines technologiques et professionnels de l'Académie de Rouen (40 lycées et 10 équipes de pilotage en supervision).

2013-2017 : **initiateur et directeur** du Campus des Métiers et des Qualifications des Énergies et de l'Efficacité Énergétique (CMQ3E) organisé en association loi 1901 et encadrant les activités de 43 membres issus de l'industrie, de la recherche, de la formation, de l'enseignement supérieur et des institutions et collectivités.

Didier PINEL

Missions supplémentaires à portée internationale :

2017-2018 : missions d'expertise en Chine (Pékin et Suzhou) en lien avec la DGESCO,la DGESIP, l'Inspection générale et l'ambassade de France de Pékin pour le développement de partenariats autour de l'enseignement professionnel supérieur.

2016-2018 : associé au déploiement des actions de coopération éducative avec l'Indonésie (DGESCO-DREIC) dans le cadre de l'accord d'état à état signé le 5 décembre 2016.

2015 : porteur du projet de partenariat éducatif avec la Pologne et la province de Poméranie sur invitation des services de coopération économique de l'ambassade de France.

2014 : initiateur et porteur du projet de partenariat pour la thématique « éolien » avec la province du Québec pour développer la mobilité étudiante en lien avec des partenaires industriels (EDF Energies Nouvelles) et les collectivités locales et territoriales. 2 missions réalisées avec conventionnement.

2013-2018 : initiateur et porteur d'un projet de coopération éducative avec l'Indonésie en lien avec l'Institut Français de Jakarta, l'ambassade de France, le Ministre indonésien de l'Education, l'ambassade d'Indonésie à Paris et l'Inspection générale (6 missions pilotées et réalisées).

Mise à disposition des ressources pédagogiques françaises, accueil et formation d'enseignants, expérimentation nationale d'accueil d'étudiants en cycle BTS et organisation de rencontres internationales pour la formation professionnelle et création de nouveaux cursus.

Formations et concours

- Concours des personnels de direction, 1997
- Concours externe de CPE, 1989
- Maîtrise d'histoire, Rouen,1986
- Baccalauréat série B, 1982

- Anglais : lu, écrit et parlé. Niveau B1.

Autres expériences personnelles, professionnelles et centres d'intérêt

- Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques
- Membre du jury du concours national de recrutement des personnels de direction de 2ème classe, 2010-2014
- Formateur des personnels de direction stagiaires et tuteur depuis 2012
- Membre du jury du concours externe de recrutement des conseillers principaux d'Education, 2005-2009
- Adjoint au maire de la commune de Montivilliers (17000 habitants) en charge de la jeunesse de 1995 à 2001
- Juré d'Assises au tribunal de Rouen en 1999

Didier PINEL
4, place de Gordes
38000 Grenoble

Objet : acceptation à siéger au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Grenoble Alpes.

Je soussigné Didier PINEL, demeurant au 4 place de Gordes 38000 Grenoble m'engage à accepter de siéger au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire et au CAC de l'Université Grenoble Alpes si ma candidature est retenue.

Courrier d'engagement établi pour valoir ce que de droit.

Fait à Grenoble, le 9 janvier 2020

Didier PINEL

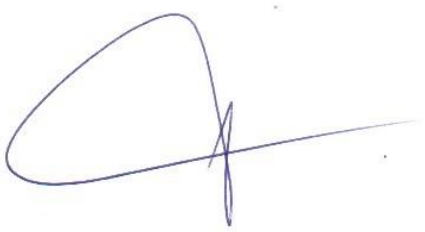

Candidature à la Vice-Présidence formation et vie étudiante de l'Université Grenoble Alpes

Professeur David Dechenaud

Grenoble, le 6 janvier 2019

Chers collègues, chers étudiant(e)s, Mesdames et Messieurs,

Ce document vous présente ma candidature en qualité de vice-président formation et vie étudiante de l'Université Grenoble Alpes. Celle-ci manifeste ma volonté de me mettre au service de notre établissement, de ses composantes et de ses communautés, pour œuvrer à soutenir et développer la politique de formation de l'université Grenoble Alpes (UGA). Cette candidature s'inscrit dans un contexte particulier, qui est celui de la création de la nouvelle UGA et la mise en place d'une structure institutionnelle innovante. J'aspire à rassembler l'ensemble de nos communautés autour de valeurs et d'objectifs largement partagés, de continuer à faire de la formation universitaire la meilleure qui puisse être proposée à notre société. Ma candidature exprime plusieurs valeurs, et elle est porteuse d'engagements.

VALEURS

La construction d'une politique de formation ne peut se concevoir qu'avec l'ensemble des collègues qui animent et mettent en œuvre cette politique. Aussi la vice-présidence formation et vie étudiante doit-elle travailler en contact étroit et permanent avec les composantes académiques, mais aussi avec les composantes élémentaires (UFR, Ecoles, Instituts, départements). Un conseil des licences et un conseil des masters devront également être créés, afin de réunir périodiquement les responsables de formation pour présenter et co-construire la politique de formation de l'établissement. La commission formation et vie universitaire, instance centrale de décision de la stratégie de formation de la nouvelle Université Grenoble Alpes, se verra soumettre l'ensemble des initiatives. Je souhaite qu'elle soit également un lieu de proposition en amont, de discussion et d'évaluation de la pertinence et de la qualité de nos actions.

Le **lien formation-recherche** constitue une valeur académique essentielle. Le haut niveau de notre recherche va de pair avec celui de notre enseignement, qui permet la diffusion du savoir et la préparation de l'insertion professionnelle de nos étudiants. Nous devons œuvrer au maintien et au renforcement de ce lien.

Nos formations doivent être **ouvertes** : sur notre société, mais aussi sur le monde. L'université a une mission républicaine de formation de nos jeunes, de mise en place de dispositifs de formation tout au long de la vie, d'accompagnement des publics fragiles.

Nos formations doivent être **inclusives** : l'UGA se doit de veiller à ce que ses diplômes soient accessibles à tous, sans aucune forme de discrimination.

Par nos actions d'enseignement, nous aspirons à accompagner les étudiants vers la **réussite** de leur projet de formation et/ou professionnel, ce qui est indissociablement lié aux actions relatives à la **vie étudiante**. Parce que les étudiant(e)s ne peuvent réussir que si l'environnement dans lequel ils se trouvent le leur permettent, la vice-présidence formation va de pair avec les actions relatives à la vie étudiante, qui ne sauraient être écartées de ses préoccupations. Aussi est-ce dans le cadre de la vice-présidence formation et vie étudiante que je proposerai un vice-président chargé de la vie étudiante, dont les actions seront naturellement menées en étroite collaboration avec le vice-président étudiant(e)s. Un vice-président chargé de la professionnalisation et de la formation continue sera également proposé, ainsi qu'un vice-président chargé de l'orientation et de l'accompagnement des étudiants.

La politique de formation doit enfin être **ambitieuse**, en s'appuyant sur ce qui fait la richesse de notre université : par exemple, le développement de formations inter et pluridisciplinaires doit être encouragé, en faisant appel à l'extraordinaire diversité des compétences des enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement.

ENGAGEMENTS

1- Renforcer l'accompagnement de tous les personnels participants à la mise en œuvre de notre mission de formation et reconnaître leur investissement

• Mettre en place un centre de ressources transversal en matière de pédagogies ainsi qu'une cellule d'aide au montage et de gestion de projets.
• Créer pour les enseignants et les personnels administratifs une offre de formation modulable et de proximité.
• Mettre en place des dispositifs valorisant des réalisations remarquables ou des projets majeurs dans le champ de la formation, accompagner le déploiement du congé pour projet pédagogique
• Valoriser l'importance du rôle des gestionnaires de scolarité dans l'accompagnement et la réussite des étudiants.

2- Faire de la politique en matière de vie étudiante et de campus une priorité

• Favoriser le bien-être des étudiants (par exemple, lutter contre le harcèlement et les discriminations ; favoriser la pratique des activités sportives et culturelles ; œuvrer pour l'instauration de rythmes de travail compatibles avec la vie familiale ou l'activité salarié et la nécessaire socialisation des étudiants, etc.).
• Faciliter le parcours des étudiants vers l'autonomie (par exemple, dispositifs d'intégration des nouveaux entrants, identification et accompagnement des publics fragiles ; coordination des différents services chargés de l'accueil des étudiants).
• Encourager la participation des étudiants aux prises de décisions les concernant (par exemple, développer les processus décisionnels participatifs ; s'engager pour une transparence en matière d'utilisation des fonds destinés à la vie étudiante et de campus).

• Encourager l'engagement citoyen des étudiants (par exemple, améliorer le dispositif destiné aux étudiants « engagés » ; s'efforcer d'insérer les actions liées au développement durable dans les pratiques pédagogiques).
• Poursuivre la dynamisation de la vie des campus (par exemple, favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance des étudiants à l'échelle de l'UI ; ouvrir une maison du doctorat et faire de la « maison des services aux étudiants » un outil de la dynamisation de la vie de campus ; développer les tiers lieux et les espaces de vie commune ; inscrire la vie étudiante à l'échelle des territoires ; soutenir la diversité de la vie associative étudiante ; poursuivre les actions de prévention et d'information).

3- Proposer des formations inclusives et œuvrer pour la réussite des étudiants

• Prendre en compte les spécificités de certains publics (développer les dispositifs permettant la poursuite d'études pour les étudiants salariés, porteurs de handicap, chargés de famille, en emploi, etc.).
• Continuer d'améliorer le lien lycée – enseignement supérieur.
• Attirer les talents à travers notamment des parcours fortement adossés à la recherche.
• Soutenir la pertinence pédagogique au service de la réussite des étudiants.

4- Soutenir le développement de formations ouvertes sur le monde et sur la société ainsi que sur les autres disciplines

• Déterminer une politique de droits d'inscription nationaux pour les étudiants étrangers n'ayant pas pour effet d'empêcher l'accès aux formations universitaires.
• Traduire l'internationalisation des formations de façon diversifiée.
• Participer à la défense et au rayonnement de la francophonie et de la place de la France dans le monde.
• Profiter de la diversité au sein de l'université intégrée pour permettre de nouveaux parcours de formation tournés notamment vers les transformations et défis sociaux, environnementaux et technologiques.
• Concrétiser les possibilités offertes par le caractère omni-disciplinaire de l'Université Grenoble Alpes dans nos offres de formation, en soutenant les contenus pluridisciplinaires dépassant la simple juxtaposition de disciplines (interdisciplinarité, multidisciplinarité).
• Soutenir les *curriculums* interdisciplinaires, les écoles thématiques ou les enseignements transversaux tournés vers l'interdisciplinarité.

5- Faire de l'université l'institution vers laquelle les actifs se tournent pour revenir en formation

• Poursuivre l'adaptation de nos formations pour permettre le *continuum* entre la formation initiale et la formation tout au long de la vie, par exemple en soutenant l'hybridation entre formation initiale et formation continue.
• Organiser les services de l'université de manière à rendre cette mission plus visible et efficace.
• Inventer des dispositifs tels que ceux permettant la captation de séquences pédagogiques ou assurant la capitalisation de formations pour contribuer à la flexibilité des formations.

CV résumé

Docteur en droit privé et sciences criminelles, je suis professeur à Grenoble depuis 2009. Depuis ma titularisation, j'ai exercé de nombreuses responsabilités pédagogiques et scientifiques : directeur de formations de niveau licence et master ; co-directeur d'une unité de recherche labellisée « équipe d'accueil » pour laquelle j'ai conduit une campagne d'accréditation (Centre de recherches juridiques, EA 1965) ; vice-doyen puis doyen de la Faculté de droit de Grenoble depuis 2012.

J'ai toujours veillé à ce que mon implication forte dans le fonctionnement de l'établissement aille de pair avec le maintien d'une importante activité pédagogique et de recherche. Chargé d'enseignement en licence comme en master, dans le cadre de la Faculté comme dans celui du service des enseignements transverses de l'UGA, j'ai dirigé ces dernières années des recherches collectives (contractuelles et éditoriales), je suis membre du comité de lecture de plusieurs revues à dimension nationale et je publie régulièrement un ouvrage, des articles, contributions et analyses de décisions judiciaires en droit pénal et procédure pénale.